



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : *D. ARBEY* *Président* *Directeur* *de la* *Collectivité* *européenne* *d'Alsace*

pour Dénomination (pour les personnes morales) : *Collectivité européenne d'Alsace* *et par dérogation*

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Frédéric BIERRY

Adresse : Place du Quartier Blanc
Commune : Strasbourg
Code postal : 67964 Cedex 9

Nature des activités : Services généraux des administrations publiques
Qualification : Collectivité territoriale

		B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS				
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Quantités d'habitats détruits	Description (1)				
		Espèces		Demandes de dérogation		
Taxon	Espèce	Nom latin	Destruction individus	Déplacement individus	Destruction habitat	Altération habitat
Mammifères	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	X	X	X	X
	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	X	X	X	X
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	X	X	X	X
	Chat sauvage	<i>Felis silvestris silvestris</i>			X	X
Insectes	Azuré du serpolet	<i>Phengaris arion</i>	X		X	X
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>			X	X
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	X	X	X	X
Reptiles	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>				X
	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	X	X	X	X
	Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	X	X	X	X
	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	X	X	X	X
	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	X	X		
Amphibiens	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	X	X	X	X
	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	X	X	X	X
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	X	X		
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	X	X		
	Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>	X	X		
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	X	X		
	Triton alpestre	<i>Ichtyosaura alpestris</i>	X	X		
Avifaune	Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	X	X		
	Cortège - milieux anthropiques			Aucune demande		
	Cortège - milieux de bocages		X	X	X	X
	Cortège - milieux boisés		X	X	X	X
	Cortège - milieux humides		X	X	X	X
Chiroptères	Cortège - milieux ouverts		X	X	X	X
	Cortège - milieux anthropiques			Aucune demande		
	Cortège - milieux ouverts à semi-ouverts		X	X	X	X
	Cortège - milieux boisés		X	X	X	X
Faune aquatique	Cortège - milieux humides			X	X	X
	Cortège - milieux transitions forestières		X	X	X	X
	Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>		Aucune demande		
	Truite de rivière	<i>Salmo trutta</i>		Aucune demande		
	Mulette épaisse	<i>Unio crassus</i>		Aucune demande		
Lamproie de Planer	<i>Lamprolaima planeri</i>		Aucune demande			
Ecrevisse à pattes rouges	<i>Astacus astacus</i>		Aucune demande			

En rouge des ajouts par rapport au dossier.

Les espèces d'oiseaux dans les cortèges sont les suivantes :

Cortège des milieux anthropiques : Choucas des tours, Hirondelle rustique, Hirondelle de fenêtre, Martinet noir, Rougequeue noir

Cortège des milieux de bocages : Effraie des clochers, Fauvette des jardins, Huppe fasciée, Hypolaïs icterine, Moineau friquet, Petit-duc scops, Pie-grièche à tête rousse, Pie-grièche grise, Serin cini, Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bergeronnette grise, Buse variable, Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Faucon hobereau, Fauvette babillarde, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Locustelle tachetée, Mésange charbonnière, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Milan noir, Milan royal, Moineau domestique, Pie-grièche écorcheur, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pouillot fitis, Pouillot véloce, Rossignol philomèle, Rougequeue à front blanc, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe, Bruant ortolan, Jaseur boréal.

Cortège des milieux boisés : Autour des palombes, Bondrée apivore, Bouvreuil pivoine, Cigogne noire, Engoulevent d'Europe, Gobemouche à collier, Gobemouche gris, Gobemouche noir, Merle à plastron, Mésange boréale, Pic épeichette, Tarin des aulnes, Coucou gris, Fauvette à tête noire, Grand Corbeau, Grimpereau des bois, Grimpereau des jardins, Grosbec casse-noyaux, Lorient d'Europe, Mésange huppée, Mésange noire, Mésange nonnette, Pic cendré, Pic épeiche, Pic mar, Pic noir, Pic vert, Pouillot siffleur, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeaux, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Bécasse des bois, Chouette hulotte, Hibou moyen-duc noir.

Cortège des milieux humides : Bécasseau variable, Busard des roseaux, Martin-pêcheur d'Europe, Mouette rieuse, Balbuzard pêcheur, Bruant des roseaux, Grand Cormoran, Grande Aigrette, Héron cendré, Rousserolle effarvatte, Rousserolle verderolle, Bécassine des marais, Bécassine sourde.

Cortège des milieux ouverts : Busard cendré, Traquet motteux, Alouette des champs, Bergeronnette printanière, Bruant jaune, Bruant proyer, Busard Saint-Martin, Cigogne blanche, Pipit farlouse, Tarier pâtre, Vanneau huppé.

Les espèces de chiroptères dans les cortèges sont les suivantes :

Cortège des milieux anthropiques : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée, Sérotine commune.

Cortège des milieux ouverts à semi-ouverts : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune.

Cortège des milieux boisés : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin d'Alcathoé, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée.

Cortège des milieux humides : Barbastelle d'Europe, Murin à moustaches, Murin d'Alcathoé, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée.

Cortège des milieux de transition / lisière forestière : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Noctule de Leisler, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée, Sérotine commune.

Quantités d'habitats détruits :

Taxon	Espèce	Nom latin	Population	Surfaces impactées (m²)
			Population sud	
Mammifères	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	102 249
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	197 968
	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	-	102 249
	Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	-	197 968
Insectes	Azuré du serpolet	<i>Phengaris arion</i>	-	1 829
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	-	186
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	-	1 244
	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	-	0
Amphibiens	Crapaud commun	<i>Bufo</i>	Population nord	397
			Population sud	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Population nord	4 926
			Population sud	
	Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>	-	4 926
	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	Population nord	4 526
			Population centre	
			Population sud	
	Triton alpestre	<i>Ichtyosaura alpestris</i>	-	4 926
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra</i>	-	4 926
Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	-	4 926	
Habitats d'hiver des amphibiens			-	126 160
Reptiles	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	19 290
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	-	1 042
	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	205 333
	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	-	259 928
	Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	-	16 313
Avifaune	Cortège - milieux anthropiques		-	0
	Cortège - milieux de bocages		-	99 037
	Cortège - milieux boisés		-	3 943
	Cortège - milieux humides		-	11 710
	Cortège - milieux ouverts		-	160 204
Chiroptères	Cortège - milieux anthropiques		-	0
	Cortège - milieux ouverts à semi-ouverts		-	253 136
	Cortège - milieux boisés		-	3 943
	Cortège - milieux humides		-	0
	Cortège - milieux humides		-	11 710
Faune aquatique	Cortège - milieux transitions forestières		-	0
	Écrevisse à pattes rouges	<i>Astacus astacus</i>	-	0
	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	-	0
	Mulette épaisse	<i>Unio crassus</i>	-	0
	Truite de rivière	<i>Salmo trutta</i>	-	0
	Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	-	0

Sauf pour le taxon des amphibiens, les surfaces détruites concernent indifféremment zones de repos, chasse et reproduction. Pour les amphibiens, les habitats aquatiques (reproduction) sont dissociés des habitats terrestres.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Il s'agit du projet d'aménagement d'une route départementale ordinaire 2 fois une voie, liaison A4 / Lorentzen – Bitche, couplé à un projet d'aménagement foncier. La création de cette liaison routière entre l'autoroute A4 et les communes de Lorentzen – Bitche, permettra de fluidifier le trafic sur le secteur et d'améliorer la sécurité des usagers. Le détail de l'argumentaire de justification de la raison impérieuse d'intérêt public majeur du projet est présenté dans le dossier de dérogation espèces protégées.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

- Destruction Préciser : *cf dossier accompagnant la demande*
- Altération Préciser : *cf dossier accompagnant la demande*
- Dégradation Préciser : *cf dossier accompagnant la demande*

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

L'encadrement des opérations en interne sera effectué par un chef de projet environnement aux qualifications suivantes :

- Formation initiale en biologie animale ★ Préciser :
Doctorat en Biologie de la Conservation sous-spécialités Écologie du paysage/de la Route volet Faune
- Formation continue en biologie animale ★ Préciser :
Sorties naturalistes régulières avec des experts variés, 4 ans d'expérience de conduction de projets incluant mise en œuvre de mesures ERCA
- Autre formation ★ Préciser :
Expérimentation animale niveau Conception, Aspects réglementaires (Dossier CNPN, Doctrine ERC...)

Un encadrement supplémentaire pourrait être assuré par un prestataire externe (bureau d'études environnementales).

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : *Selon l'obtention de la présente autorisation et hors cas particuliers liés à des mesures d'atténuation, les destructions auront lieu autour de la première quinzaine d'octobre pour limiter l'impact aux espèces.*

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Grand Est - Alsace**

Départements : **Bas-Rhin**

Cantons : **Ingwiller**

Communes : **Lorentzen, Thal-Drulingen, Mackwiller, Diemeringen, Rimsdorf.**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
- Mesures de protection réglementaires
- Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Renforcement des populations de l'espèce
- Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : *cf dossier accompagnant la demande.*

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : *Giratoire à Wisches, Chantier RD133-14 en cours, RD451 (COW), piste cyclable RD263, RD111, Contournement de Molsheim...*

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *cf dossier accompagnant la demande.*

*** cocher les cases correspondantes**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .Strasbourg.....
le *20/05/2021*.....

Votre signature

